

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 15

Présents : 14

Pouvoirs : 1

Votants : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Présents : Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON, Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIERE, David BEURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

Absents excusés :

Audrey GROUSSET

Pouvoirs :

Audrey GROUSSET donne pouvoir à Mariane GACHELIN

Secrétaire de séance et Président de séance

Didier CLERC

Steve GABET

Séance du 5 juin 2026

Convocation du 29 mai 2026

Délibération réf : DCM 2026-31

Objet : Désignation d'un correspondant défense (CORDEF)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-21

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense pour la commune.
Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne,
Considérant que le conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que suite aux élections Municipales du 15 mars 2026, s'ouvre une nouvelle mandature à la désignation d'un correspondant défense.

Cet élu aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense, de développer le lien Armée-Nation. Il sera à ce titre, pour la commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Il sera destinataire d'une information et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire, d'être sollicité pour une présence aux commémorations communales et/ou cantonales (sur les dates comme 8 mai - 18 juin - 14 juillet - 11 novembre)

Monsieur le Maire propose ce poste à Monsieur MORIN Steve et à Monsieur BEURIN David.

Monsieur David BEURIN se propose à ce poste de titulaire et accepte les missions qui s'y réfèrent.
Monsieur Steve MORIN se propose à ce poste de suppléant et accepte les missions qui s'y réfèrent.

Après avoir entendu cet exposé il est procédé, sous la présidence de Monsieur le Maire, à l'élection d'un nouveau représentant titulaire et un représentant suppléant.



Suite au vote, David BEURIN avec 9 votes devient le Titulaire, et Mr Steve MORIN avec 5 votes devient le suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE

- Désigne Monsieur BEURIN David élu en tant que correspondant défense de la communale au poste de Titulaire au poste de suppléant.
- Désigne Monsieur MORIN Steve Conseiller municipal en tant que correspondant défense de la communale au poste de Titulaire.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 5 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Didier CLERC



Le Maire,
GABET Steve

